

PROJET DIAPASON

Habiter ensemble autrement : un projet innovant à Paris

LA FONDERIE À VANVES

8 logements, à l'emplacement d'une ancienne fonderie
1200m² construits (logement de 35 à 142m²)
Locaux collectifs : un appartement (une pièce principale et deux chambres d'amis), un séchoir, une salle de jeux, des ateliers, un jardin
Architecte : Dominique Girard
Construction : 1984



FRIBOURG (ALLEMAGNE)

De nombreuses constructions sous forme d'auto-promotion (Baugemeinschaft ou Baugruppen), collectifs d'habitants maîtres d'ouvrage direct. Des formes architecturales et urbaines très variées et de qualité.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Quartier_Vauban_de_Fribourg-en-Brisgau



JUIN 2008

illustration couverture : dessin de Saul Steinberg

- Partage et convivialité
- Mixité
- Qualité des espaces
- Protection de l'environnement
- Ouverture sur le quartier

« Celui qui marche seul avance plus vite, mais ceux qui marchent ensemble arrivent plus loin »
Proverbe africain

UN PROJET D'HABITAT, DES VALEURS PARTAGÉES

Citoyens parisiens, nous nous sommes rencontrés au printemps 2008 autour d'un projet collectif : mettre nos imaginations en commun pour réaliser, à Paris, un ensemble majoritairement résidentiel (une quinzaine d'unités d'habitation et quelques locaux professionnels), fondé sur des valeurs partagées.

PARTAGE ET CONVIVIALITÉ

Parce que certaines fonctions peuvent être mutualisées entre unités d'habitation là où le m² est devenu si précieux et parce que nous tenons à encourager convivialité et entraide entre voisins, nous souhaitons réaliser des espaces communs, par exemple : une salle principale et polyvalente (fêtes, réunions, projections etc.), un espace extérieur (cour, terrasse, jardin), une chambre d'accueil, permettant d'héberger des hôtes de passage, un atelier (bricolages, réparations, couture), une buanderie, un local deux-roues.

Le logement peut-il être autre chose qu'une juxtaposition de boîtes, qu'un lieu d'une séparation stricte entre une famille et une autre ?

MIXITÉ

Nous souhaitons, à petite échelle – précisément celle des rencontres interpersonnelles – proposer une forme de mixité la plus riche possible, c'est-à-dire à la fois intergénérationnelle (des jeunes / des vieux), fonctionnelle (des habitants / des emplois), culturelle et sociale (des CSP de tous horizons). C'est notre vision du projet et le groupe constitué aujourd'hui y est plutôt fidèle (se reporter à la présentation de chacun en fin de document). Pour enrichir encore cette mixité, nous aimerions intégrer des logements sociaux à notre projet dans le cadre d'un partenariat avec un bailleur social ou une fondation.

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE

Nous souhaitons habiter des espaces de qualité, fruits de notre créativité, et non des produits standardisés. Nous constatons que partout où les habitants ont été les maîtres d'ouvrage directs (se reporter aux exemples illustrés en fin de document), le résultat contraste avec la monotonie des bâtiments issus de la promotion immobilière et constitue ainsi un vrai enrichissement pour la ville. Les économies permises par l'absence d'intermédiaires (notamment de promoteur) pourront être investies dans le projet et être ainsi mises au service d'une meilleure qualité architecturale et environnementale.

EXEMPLES D'EXPÉRIENCES COMPARABLES

LES JARDIES À MEUDON

9 logements
Terrain de 2200m²
Surface totale construite :
1500 m² dont 15% en
locaux communs
1000m² de jardin collectif
Architecte : Claude Guis-
lain Construit en 1975





LE BUISSON SAINT-LOUIS

14 logements en acces-
sion (Reconversion d'un
ancien lavoir) 8bis rue du
Buisson saint Louis, Paris
10^{ème}

Architecte : Bernard Kohn
Construit en 1984

Les logements sont, pour
la plupart, en duplex
et ouvrent sur une rue
intérieure et sur les espa-
ces communs (salle de
réunions, jeux, etc)



LEMOING Jean-Yves	Professeur d'Arts plastiques	
MOLLARD Sophie	Consultante / Architecte	
MOLLARD Eric	Architecte	
REVERTE Benoît	Consultant informatique	
TRAUTMANN Flore	Urbaniste	
DUYE François	Cadre de banque	
WAUTELET Marie-Françoise	Psychologue	
Lypheng Lyn	Commerçants	

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Parce que la protection de l'environnement est un sujet qui nous préoccupe, parce que le bâtiment est responsable de 25 % des émissions de CO2 et de 42 % de la consommation d'énergie finale, parce que nous serons les bénéficiaires directs des futures économies d'énergie, nous souhaitons réaliser un projet exemplaire en termes d'environnement.

Or, ce qui rappelle l'observateur des éco-quartiers exemplaires (Bedzed et Fribourg par exemple), c'est la « combinaison vertueuse d'une série d'objectifs et de mesures qui se renforcent mutuellement ». On perçoit le temps de la gestation. On sent que les usagers ne sont pas de simples consommateurs de dispositifs techniques innovants mais qu'ils sont et ont été les acteurs de leur mise en œuvre. Un programme exemplaire en matière de développement durable repose nécessairement sur la participation de chacun. La coproduction des logements par les habitants est en cela un gage d'efficacité environnementale.

OUVERTURE SUR LE QUARTIER

Cet espace doit être un lieu de vie, riche d'échanges : nous ne souhaitons pas être une communauté fermée sur nous-mêmes. Nous affirmons notre volonté de nous ouvrir sur le quartier et de participer à sa vie sociale en facilitant l'organisation d'activités dans les locaux communs (ciné-club, conférences, ateliers, aide aux devoirs, etc.). Notre partenariat, et les liens sociaux forts qu'il suppose, pourra déboucher tout naturellement sur une participation active à des démarches de concertation organisées par la collectivité.

UNE CLÉ POUR L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La montée en puissance du développement durable incite à la recherche de voies alternatives en matière de construction et d'aménagement, tant sur le plan technique que social. Sur le site de la Ville de Paris par exemple, la présentation de l'université d'été des ingénieurs de la Ville de Paris fait ainsi référence à l'utopie : « Renouveler la ville, concevoir la ville du futur sans se priver d'utopie : ce sera le deuxième grand thème abordé cette année. Les défis, notamment en matière d'énergie, exigent de reconstruire la ville sur la ville. (...) ses habitants souhaitent être associés à sa conception et à son fonctionnement. (...) Des pratiques émergentes permettent d'imaginer la Ville Durable et ses composantes ». L'initiative de Patrick Bouchain¹ consistant à développer des programmes de logement conçus par leurs futurs habitants et en lien avec des équipements culturels, a été fort bien accueillie par diverses collectivités (en particulier Nanterre, Marseille, Calais et Nantes). Cela constitue une autre illustration de ce même air du temps.

¹ Voir AMC du mois de mars 2008 et D'A du mois d'avril.

UN PROJET EN DEUX ÉTAPES

RECHERCHE D'UN LIEU (TERRAIN NU OU RÉHABILITATION) / AJUSTEMENTS DU PROJET

Nous sollicitons les acteurs publics ou privés susceptibles de nous proposer un lieu à habiter (emprise foncière nue, immeuble ou partie d'immeuble à réhabiliter) et de nous le réserver. Notre projet répond aux exigences d'intérêt général nécessaires à la collectivité pour user de son droit de préemption, en particulier du fait de sa dimension sociale (association éventuelle à un bailleur social, ouverture sur le quartier) et environnementale.

Dans l'attente, nous continuons à construire collectivement notre projet : définition des objectifs collectifs, organisation du fonctionnement du groupe, recensement des moyens et des besoins, prises de contacts avec des partenaires éventuels du projet (associations, bailleurs sociaux), rédaction de cahiers des charges, premiers contacts avec des maîtres d'œuvre.

FINALISATION DU PROJET

Lorsqu'un lieu sera trouvé, une étude approfondie va nous permettre de préciser notre projet : élaboration du programme et du projet architectural, dépôt du permis de construire, finalisation du montage juridique et financier, consultation des entreprises, passation des marchés de travaux et réalisation des travaux.

Durant cette phase, nous adapterons en profondeur notre projet au site proposé en nous mettant notamment en relation avec les élus, les conseils de quartier, le CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement), etc. Nous intégrerons les souhaits de nos partenaires et formaliserons nos engagements dans un contrat de partenariat.

CONTACTS

Pour nous joindre : lediapason@googlegroups.com

Maryse Delarue Rivoire : 01 42 02 33 01

Flore Trautmann : 01 47 97 13 91 / 06 09 37 12 66

Corine Bosse : 06 87 65 85 89

NOTRE COLLECTIF D'HABITANTS AUJOURD'HUI

FRUTTIGER
Miryam

Scénographe
plasticienne



BERTRAND
Jean-Michel

Professeur d'histoire
de l'art à l'ENS d'Arts
décoratifs

BOSSE
Corine

Syndic bénévole de 45
logements



DELARUE-RIVOIRE
Maryse

Retraitée
Consultante



RIVOIRE
Christian

Retraité
Consultant

DUMAS
Yves

Retraité
Médecin



FAGOIS
Françoise

Responsable dévelop-
pement Union Régionale
Entreprises Coopératives



PERNIN
Hervé

Animateur Réseaux
ADEME

GONIN
Hélène

Secrétaire de rédaction

